

LA RESIDENCE SOCIALE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

LA RESIDENCE SOCIALE

3 avenue de l'Europe
92300 LEVALLOIS PERRET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA RESIDENCE SOCIALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le deuxième exercice d'application des modalités du nouveau règlement comptable ANC 2018-06,
- Le deuxième exercice d'application des modalités du nouveau règlement comptable ANC 2019-04.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 Juin 2022

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Audit France



Pierre BLANQUART

COMPTES ANNUELS DE LA RESIDENCE SOCIALE

EXERCICE 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
ACTIF	3
PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT 1/2.....	5
COMPTE DE RESULTAT 2/2.....	6
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	7
PREAMBULE.....	8
1.INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)	8
1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »	8
1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmés.....	8
1.3 Moyens.....	9
2.FAITS SIGNIFICATIFS	10
3 REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
3.1 Principes et Référentiels comptables.....	11
3.2 Agrégation des comptes	12
3.3 Changement de réglementation comptable	13
3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilisé	13
3.5 Participations, autres titres immobilisés et Valeurs mobilières de placements	13
3.6 Stocks.....	14
3.7 Créances	14
3.7 Provisions.....	14
3.8 Fonds Propres.....	15
3.9 Fonds Dédiés	14
3.10 Réserves	15
3.11 Report à nouveau et Résultats.....	15
3.12 Provisions réglementées.....	16

4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN	17
4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements	17
4.2 Disponibilités et VMP	22
5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN.....	23
5.1 Fonds propres sans droit de reprise	23
5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements.....	24
5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif	29
5.4 Tableau des fonds dédiés	31
5.5 Tableau des provisions	32
5.6 Etat des échéances et dettes.....	33
5.7 Etat des emprunts	34
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -CROD-CER	35
6.1 Compte d'exploitation de la gestion contrôlée	35
6.2 Compte d'exploitation de la gestion propre.....	36
6.3 Informations relatives aux entités faisant appel à la générosité du public.....	37
6.3.1 Compte de résultat par origine et destination (CROD)	37
6.3.2 Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER).....	38
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	39
7.1 Engagements de retraite :	39
7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :	39
8. AUTRES INFORMATIONS.....	40
8.1 Loi relative au volontariat associatif	40
8.2 Honoraires Commissaires aux comptes	41
8.3 charges et produits exceptionnels.....	41
8.4 Tableau des filiales et participations	41
8.5 Charges et produits constatés d'avance	41
8.6 Charges à payer.....	42
8.7 Produits à recevoir	42
8.8 Bilan financier.....	43

Association Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe
92300 - LEVALLOIS

BILAN AGREGÉ AU 31/12/2021

A C T I F	Exercice N			Exercice N-1
	(Selon règlement ANC 2018-06 et 2019-04)			Selon CRC 1999-01
	2021			2020
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	73 987	53 587	20 400	23 597
Frais de recherche et de développement			0	0
Donations temporaires d'usufruit			0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit & valeurs similaires	160 956	152 116	8 840	5 212
Immobilisations Incorporelles en cours			0	0
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations Corporelles				
Terrains	575 249		575 249	575 249
Constructions	13 707 292	8 248 088	5 459 204	5 673 056
Installations techniques, matériel et outillage	9 432 818	5 576 437	3 856 381	3 729 577
Autres Immobilisations Corporelles (comptes 2019)			0	0
Immobilisations Corporelles en cours	450 831		450 831	450 102
Avances et acomptes			0	18 000
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	262 000		262 000	262 000
Autres titres immobilisés	13 350		13 350	13 350
Prêts	39 897		39 897	38 892
Autres Immobilisations financières	60 889		60 889	58 353
TOTAL I	24 777 268	14 030 228	10 747 039	10 847 387
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	7 472		7 472	8 628
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 566 727	47 819	1 518 908	1 604 058
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres créances	493 752		493 752	439 806
Avances et acomptes versés sur commande	229 088		229 088	12 996
Valeurs mobilières de placement	762		762	762
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	9 968 873		9 968 873	9 864 183
Charges constatées d'avance	104 248		104 248	99 086
TOTAL II	12 370 923	47 819	12 323 103	12 029 621
Frais d'émission des emprunts	TOTAL III		0	
Primes de remboursement des emprunts	TOTAL IV			
Ecart de conversion (actif)	TOTAL V			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	37 148 190	14 078 048	23 070 143	22 876 908

PASSIF

Association Résidence Sociale 3 avenue de l'Europe 92300 - LEVALLOIS		
BILAN AGREGÉ AU 31/12/2021		
PASSIF	2021	2020
	(Selon ANC 2018-06 et 2019-04)	(Selon CRC 1999-01)
FONDS ASSOCIATIFS / FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	482 079	482 079
- Fonds propres complémentaires des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	1 223 236	1 223 236
- Fonds propres complémentaires des activités sous gestion propre	5 966 725	5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	3 931 810	3 567 603
- Réserves pour projet de l'entité sous gestion propre	1 909 510	1 306 213
- Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous gestion propre	1 000 264	845 451
Report à nouveau des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	-206 111	-489 192
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	867 238	2 093 208
- Dont résultats des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	425 307	1 139 710
- Dont résultats sous gestion propre	431 931	953 498
Situation nette des activités sous gestion propre	9 308 431	9 071 886
Situation nette des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	5 856 322	5 923 436
SITUATION NETTE (sous-total)	15 164 752	14 995 322
Fonds Propres consommables		
Subventions d'investissement	840 098	624 794
Provisions réglementées	416 082	507 950
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL I	16 420 932	16 128 066
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 341 257	1 258 604
- Sur subvention		
- Sur autres ressources		
TOTAL II	1 341 257	1 258 604
PROVISIONS		
Provisions pour Risques	158 934	213 200
Provisions pour Charges	0	0
TOTAL III	158 934	213 200
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	1 518 666	1 763 584
Emprunts et dettes financières divers	63 629	66 958
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 939	1 930
Redevables créditeurs	4 551	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	879 013	864 442
Dettes sociales et fiscales	2 230 619	2 068 062
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 559	18 034
Autres dettes	435 042	493 502
Produits constatés d'avance		526
TOTAL IV	5 149 019	5 277 036
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	23 070 143	22 876 908

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 328 466 €

COMPTE DE RESULTAT ½

COMPTE DE RESULTAT	2021	2020
	(Selon ANC 2018-06 et 2019-04)	(Selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 515	640
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens	41 886	39 564
dont ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de services	5 330 534	5 032 689
Produits des tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation	14 329 621	14 273 634
dont Contributions financières des autorités de tarifications relatives aux activités SMS	14 329 621	14 273 634
- Subventions		
- Produits liés à des financements réglementaires		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	40 134	19 425
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises s/ amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	436 416	923 938
- Harmonisation du PC : (retraitement IFC)	599 319	671 478
Utilisation des fonds dédiés (2021)	383 967	78 589
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
Autres produits	2 978 969	3 345 537
- dont cotisations (2019)		
TOTAL I	24 142 361	24 385 492
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandise	18 973	19 271
variation de stock		
Autres Achats et charges externes	6 511 726	5 663 330
Aides financières	87 599	51 550
Impôts, Taxes et versements assimilés	911 434	811 488
Salaires et traitements	10 224 541	9 561 652
Charges sociales	4 305 776	4 300 794
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	714 734	727 953
- sur actif circulant		
Dotations aux provisions	176 725	617 374
Reports en fonds dédiés (2020)	390 498	494 516
Autres Charges	8 257	2 336
TOTAL II	23 350 262	22 250 263
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	792 099	2 135 229

COMPTE DE RESULTAT 2/2

COMPTE DE RESULTAT	2021 (Selon ANC 2018-06 et 2019-04)	2020 (Selon CRC 1999-01)
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	159	170
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 277	3 956
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 436	4 126
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	40 925	42 693
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	40 925	42 693
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-38 489	-38 567
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	19 318	86 337
Sur opérations en capital	154 860	107 694
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges	1 592	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL V	175 771	194 031
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	38 111	19 652
Sur opérations en capital	9 148	18 459
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	4 000	123 234
Fonds dédiés (2019)		
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL VI	51 259	161 346
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	124 512	32 686
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	394 902	434 882
Participation des salariés au résultat	TOTAL	
Impôts sur les bénéfices	TOTAL	
TOTAL DES PRODUITS (I+ III+ V)	24 320 568	24 583 650
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	23 463 329	22 490 442
EXCEDENT OU DEFICIT	857 238	2 093 208

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

LA RESIDENCE SOCIALE	ETATS FINANCIERS COMBINES
BILAN AU 31 DECEMBRE 2021	92300 LEVALLOIS PERRET

Comptes de fonctionnement résumé du 1er janvier au 31 décembre 2021

DESIGNATION	Gestion Contrôlée	Gestion Propre	Total	Total 2020
PRODUITS DES ACTIVITES	15 021 404	5 507 594	20 528 998	20 228 591
AUTRES PRODUITS	719 277	2 913 013	3 632 290	4 096 070
PRODUITS D'EXPLOITATION	15 740 681	8 420 607	24 161 287	24 324 661
Achats	641 860	961 604	1 603 464	1 429 072
Services Extérieurs	1 241 661	901 729	2 143 389	1 926 058
Autres Services Extérieurs	2 534 073	292 745	2 826 818	2 371 802
Taxes et versements assimilés	705 827	205 606	911 434	811 488
Charges de personnel	9 218 559	5 299 354	14 517 912	13 826 071
Autres charges de gestion courante	456 011	227 523	683 533	656 578
Dotations aux amortiss. et provisions	1 046 945	235 012	1 281 956	1 839 842
CHARGES D'EXPLOITATION	15 844 936	8 123 672	23 968 607	22 860 910
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG	439 855	159 464	599 319	671 478
RESULTAT D'EXPLOITATION	335 600	456 499	792 099	2 135 229
PRODUITS FINANCIERS	43	2 393	2 436	4 126
CHARGES FINANCIERES	32 150	8 775	40 925	42 693
RESULTAT FINANCIER	-32 107	-6 382	-38 489	-38 567
RESULTAT COURANT	303 493	450 117	753 610	2 096 662
PRODUITS EXCEPTIONNELS	144 820	30 951	175 771	194 031
CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 005	28 253	51 259	161 346
RESULTAT EXCEPTIONNEL	121 814	2 698	124 512	32 686
Impôts sur les Sociétés		20 884	20 884	36 140
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	425 307	431 931	857 238	2 093 208

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan : **23 070 143 Euros**

Compte de résultat :

Total des produits : 24 320 568 Euros

Total des charges : 23 463 329 Euros

Excédent **857 138 Euros**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1. INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)

1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »

La Résidence Sociale est une association loi 1901 fondée en 1908 par Madame Marie-Jeanne BASSOT.

Selon les termes de l'article premier de ses statuts, La Résidence Sociale « a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaines de l'éducatif, du social ou du médical ».

Un projet renouvelé en 2019 pour poursuivre l'histoire :

Le projet associatif, revisité en 2019 ambitionne à la fois de poursuivre la montée en compétences techniques des acteurs œuvrant autour des personnes vulnérables que la Résidence sociale accompagne, et à remobiliser ces acteurs autour du sens de l'action sociale et médicosociale d'origine, en s'appuyant sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.

1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmés

La Raison d'être d'une organisation est un repère essentiel pour donner du sens, gagner en motivation et en cohésion, renforcer l'alignement de toutes les parties prenantes. Définie avec des mots justes et inspirants, elle est un puissant facteur d'attractivité et de différenciation. Elle ne décrit pas ce que fait la structure ni comment elle le fait, mais elle décrit pourquoi elle le fait, à quoi elle sert, quelle est la finalité de son action.

Raison d'être de l'Association :

Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne et mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie épanouissants et inclusifs

Forte de son histoire et de principes d'action qu'elle a souhaité poser dès l'origine, la Résidence sociale réaffirme les conditions par lesquelles elle veut donner sens aujourd'hui à ses actions et au développement de ses projets. Elle pose ainsi 4 principes d'action :

PRINCIPE N°1

Initier des coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (usagers, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires...) pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous.

PRINCIPE N°2

Privilégier des coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns des autres qui s'établit puis s'enrichit dans le temps.

PRINCIPE N°3

Promouvoir au sein de ces coopérations des relations "d'égal à égal" en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous.

PRINCIPE N°4

Construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

1.3 Moyens

Au sein de 16 établissements et services, les équipes pluridisciplinaires et aguerries, (271 ETP) accompagnent au quotidien plus de 600 personnes vulnérables, tout âge confondu. LA RESIDENCE SOCIALE mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie inclusifs et épanouissants, à travers trois territoires.

- TERRITOIRE DES HAUTS-DE-SEINE
 - Externat Médico-Pédagogique Europe
 - Esat Atelier du Château
 - Centre d'accueil de jour l'horizon (CAJ)
 - Foyer l'horizon
- TERRITOIRE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
 - Institut Médico-Educatif Chaptal
 - Externat Médico-Professionnel
 - Esat Pleyel
 - Esat Marville
- TERRITOIRE DU MAINE-ET-LOIRE
 - Institut Médico-Educatif de Briançon
 - Maison d'Accueil Spécialisé / Dispositif Jeunes Adultes
 - SESSAD
 - SAAD
- ACTIVITES EN GESTION PROPRE (sur les 3 pôles)
 - Activités Socio-Culturelles
 - Activités associatives
 - Résidence Autonomie les Jonquilles (RAJ)
 - Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château

Les modalités de financement :

Le financement du fonctionnement des établissements est assuré par les pouvoirs publics en fonction du type d'accueil proposé :

- Dotations des Conseil départementaux
- Dotations de l'Etat à travers l'ARS.

Concernant la gestion propre les financements sont les suivants :

- Dons provenant de la générosité du public
- Recettes commerciales des ESAT
- Produits des activités de la gestion propre (location de salles, ASC sur le pôle 49)
- Recettes des locataires du RAJ

2.FAITS SIGNIFICATIFS

Certains faits sont venus augmenter le périmètre de ressources sur l'exercice 2021 :

- L'extension du CAJ « Passerelle Voltaire » de 15 places en séquentielles
- Renouvellement « séjour de répit » à l'EMP de Levallois financé par un CNR
- L'ouverture du dispositif Habitat Partagé composé d'un SAMSAH et d'un SAAD.
- L'ouverture sur la plateforme de l'Unité Cas Complexe au 01 janvier 2021 (pérennisation de l'accueil de situation complexe).
- Le développement d'un partenariat sur le SESSAD avec le « PCPE » et « Case Manager»

Conséquences de l'évènement Covid-19 et de la crise en UKRAINE

Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire pour pandémie liée au Coronavirus (Covid 19), mis en place par la loi du 31 mai 2021, jusqu'au 30 septembre 2021, prolongé une première fois par la loi du 5 août 2021 devait prendre fin le 15 novembre 2021. La loi portant diverses dispositions de vigilance sanitaire publiée au Journal Officiel du 11 novembre 2021 prolonge donc jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire.

Par ailleurs, la crise entre l'Ukraine et la Russie a connu une évolution majeure le jeudi 24 février 2022 déclenchant ainsi une guerre sur le territoire Ukrainien. Suite à l'invasion de la Russie en Ukraine la communauté internationale a pris des mesures de sanction forte contre l'occupant russe et diverses personnalités russes et biélorusses. En particulier l'union européenne a pris des mesures de sanctions dites « Mesures restrictives à l'égard de la Russie en réaction aux atteintes à l'intégrité et la souveraineté de l'Ukraine ».

Face à ces événements et sur la base des éléments et informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, l'association est néanmoins amenée, à devoir faire face aux conséquences de cette pandémie et de ce conflit.

Comme il a été recommandé par l'Autorité des Normes Comptables dans sa note du 18 mai 2020, l'association a retenu une approche ciblée pour en exprimer les principaux impacts sur ses comptes, sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

A titre d'information spécifique et pertinente sur les conséquences de cet événement pour notre entité sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2021, il est précisé que cette crise sanitaire et ce conflit n'ont pas eu d'impact significatif sur le patrimoine et la situation financière de notre association.

Néanmoins le résultat des Esat a été impacté par la baisse de certaines activités (traiteur, plateaux-repas etc.) qui n'ont redémarré que partiellement ou progressivement sur l'année 2021.

Conditions particulières d'activité pendant la période et perspectives

Depuis mars 2020, l'association doit lutter contre la pandémie de la COVID et les mesures d'organisation déjà mises en place en 2020 (retour à domicile des TH, cellule de crise, télétravail dans la mesure du possible, ...) ont perduré en fonction des situations.

La quasi-totalité des impacts financiers de la COVID, ont été pris en charge par l'ARS pour les établissements (maintien des dotations des établissements malgré la sous activité, prise en charge des salaires des TH, Crédits Non Reconductibles pour l'achats d'autotest). Le matériel sanitaire EPI (gants, masques, blouses, solution hydro alcoolique) a été financé pour 2021 par le solde des CNR versés en 2020.

CPOM Maine et Loire

Pour mémoire, l'Association a signé :

- un CPOM régional le 29 décembre 2020 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS des pays de Loire et le Conseil Départemental du Maine et Loire, pour la période 2021-2025. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :
 - IME
 - MAS
 - SESSAD
 - SAMSAH (nouveau service)
- et un CPOM régional Ile de France le 12 décembre 2017 avec les Autorités de tarification et de contrôle, L'ARS Ile de France et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, pour la période 2018-2022. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :
 - EMP
 - EMPRO
 - IME Chaptal
 - Esat Pleyel
 - Esat Marville
 - Esat Atelier du Château
 - FOYER et CITL l'Horizon

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes et Référentiels comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du **règlement n°2014-03** de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- Du **règlement n°2018-06** de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du **règlement N° 2019-04** de l'ANC du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le chapitre II du titre I du livre V du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du **code de l'action sociale et des familles** (CASF), pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312.1 du CASF

3.2 Agrégation des comptes

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée (art. R314.82 CASF) et des comptes de liaison enregistrent toutes les opérations entre établissements et services. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, il a été effectué :

- Une sommation des différentes comptabilités,
- Une élimination des opérations internes de l'Association. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques. Le résultat comptable de l'Association est déterminé par différence entre les produits et les charges.
- Le résultat comptable comprend :
 - Le résultat définitivement acquis des « Activités en gestion propre »,
 - Les résultats sous contrôle des tiers financeurs des « Activités contrôlées ». Les résultats sous contrôle des tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les autorités compétentes qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R314-52 du CASF.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- **Le résultat comptable** en conformité avec les principes et règles comptables en vigueur. Ce résultat est arrêté par le Conseil d'Administration.
- **Le résultat effectif** sous-contrôle du tiers financeur qui correspond au résultat comptable auquel on ajoute les résultats antérieurs repris pour les établissements financés par le Conseil départemental et les ARS
- Pour les établissements entrant dans le cadre du CPOM avec l'ARS, le résultat effectif est affecté par l'association sous réserve des règles en vigueur.

Les structures intégrées en 2021 sont les suivantes :

Gestion Contrôlée :

- Siège
- EMP
- EMPRO
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- IME Bauné
- MAS
- SESSAD
- Esat Atelier du Château
- FOYER L'Horizon
- CITL l'Horizon
- SAMSAH

Gestion propre :

- Activités Associatives
- Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
- Résidence Autonomie Jonquilles (RAJ)
- Activités Socio-Culturelles (ASC 49)
- SAAD

3.3 Changement de réglementation comptable

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu au cours de l'exercice 2021.

Pour mémoire l'entité applique depuis le 1er janvier 2020 les nouveaux règlements comptables suivants :

- Le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018
- Le règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019

Ces règlements comptables sont d'application rétrospective et ont principalement impacté dans leur mise en œuvre, outre la présentation générale des comptes annuels applicable à toute personne morale de droit privé à but non lucratif, les postes suivants du bilan et du compte de résultat de l'Association :

- Les fonds propres,
- Les fonds reportés et dédiés
- Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables (comptes 102) ont été reclassées en subventions d'investissement (comptes 13) Les reprises au compte de résultat qui auraient été constatées sur les exercices précédents (selon nouveau règlement) ont été comptabilisés en report à nouveau.

Des lignes spécifiques distinguant les éléments relatifs aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée ou sous gestion propre sont présentées dorénavant dans le bilan (particulièrement pour les fonds propres avec ou sans reprise, le résultat, le report à nouveau et les réserves).

L'application de la réglementation comptable mise en place par le règlement ANC n°2018-06 et ANC 2019-04 aux opérations en cours n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs.

3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilisé

(Art 834-3 du règlement ANC 2014-03)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation n'étant pas inclus dans ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Constructions :	30 à 50 ans
Agencements et aménagements :	5 à 20 ans
Mobilier de bureau :	3 à 5 ans
Matériel informatique :	1 à 5 ans

Application des règlements CRC 2002 -10 et CRC 2004 -06 applicables en France relatifs aux acquisitions significatives :

- Immobilisations acquises avant le 01 janvier 2007 :

Les immobilisations et principalement les immeubles avaient pu être retraités au cours de l'exercice 2006 selon la méthode des composants.

- Immobilisations acquises depuis le 01 janvier 2007 :

Décomposition pour les acquisitions significatives.

3.5 Participations, autres titres immobilisés et Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

La méthode retenue pour les cessions est le coût unitaire moyen pondéré. (CUMP)

Les placements réalisés correspondent à des placements non risqués en capital.

3.6 Stocks

Les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, ou en cours de production pour être vendus, ou destinés à être consommés dans le processus de production ou de prestations de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Les stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives au prix de journée ou à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée.

3.8 Provisions

La direction de l'Association, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Les provisions (hors provisions réglementées CASF) sont constatées dès lors qu'il existe une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou reconnue par l'établissement, vis-à-vis d'un tiers, dont il est certain ou probable qu'elle entraînera une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et qu'une estimation fiable peut être réalisée.

3.9 Fonds Propres

Présentation

Conformément à l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 et à l'article 431-5 du règlement ANC 2018-06, l'activité sociale et médico-sociale est présentée dans un tableau de variation, distinctement de l'activité en gestion propre dans une subdivision spécifique pour les postes suivants :

- Réserves
- Report à nouveau
- Excédent ou déficit de l'exercice.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat linéairement au même rythme que les actifs subventionnés.

Les modifications induites en 2020 par les nouveaux règlements comptables pour ce qui concerne les subventions inscrites préalablement en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise sont exposées au chapitre « 3.3 Changement de réglementation comptable », ci-dessus.

3.10 Fonds Dédiés

(Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». (Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

Les fonds dédiés sont constitués des montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes avec leur accord :

- les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- les autres contributions accordées par l'autorité de tarification. Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS ».

Sont aussi inscrits, le cas échéant, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Pour les contributions financières reçues des autorités de tarification, les montants comptabilisés auparavant en « provision règlementée pour renouvellement des immobilisations » ont été reclassés en fonds dédiés conformément aux dispositions du règlement n°2019-04.

3.11 Réserves

Les réserves suivantes sont inscrites au compte 106 « réserves ». Ce sont les excédents affectés durablement à l'entité jusqu'à décision contraire des organes compétentes :

Poste 1068 : réserves pour projet de l'entité (ancienne réserve pour projet associatif)

Poste 10685 : Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :

Subdivisions :

- Poste 106852 : Excédents affectés à l'investissement
- Poste 106855 : Excédent affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Poste 106856 : Réserve de compensation des déficits
- Poste 106857 : Réserve de compensation des charges d'amortissement

3.11 Report à nouveau et Résultats

➤ Report à Nouveau : 794 K€

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire qui approuve en N les comptes de l'exercice N-1, le déficit ou l'excédent des activités propres de l'association de l'exercice N-1 peut être affecté en report à nouveau ainsi que l'affectation des résultats N-1 des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée et ayant signé un CPOM.

Ce poste comporte au 31 décembre les lignes suivantes :

- Report à nouveau des activités sous gestion propre pour un montant total de + 1 000K€
- Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée pour un montant total de -206K€

Les retraitements et affectations sont présentés ci-dessous :

	Solde au 01/01/2021	affectation 2020	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
	110.., 115 & 119..				110.., 115 & 119..
Association	-729 090	14 280			-714 810
ESAT Pleyel commercial	906 254				906 254
ESAT Marville commercial	687 094				687 094
Activités Socio-culturelles	-390 820	118 778			-272 042
ESAT Atelier du château - commercial	434 031	3 307			437 338
RAJ les Jonquilles	-62 018	18 448			-43 570
Total activités sous gestion propre	845 451	154 813	0	0	1 000 264

Siège	-352 811	20 186			-332 626
EMP	-407 859	10 742			-397 117
IME Chaptal	-34 196	893			-33 303
EMPro	-44 608	1 148			-43 461
ESAT Pleyel social	-172 699	27 282			-145 417
ESAT Marville social	-90 107	13 997			-76 109
IME Bauné	510 394	396 620	347 187	672 568	581 632
ESAT Atelier du château - social	-34 128	5 112	55 322	57 925	-31 619
C.AJ l'horizon	131 019	75 276	9 793	18 395	197 693
FOYER l'horizon	-6 070		44 258	39 733	-1 545
SESSAD	403	31 324	27 752	37 497	21 982
MAS	11 470	51 910	18 413	28 014	53 779
Total activités sous gestion contrôlée	-489 192	634 489	502 725	854 132	-206 111
TOTAL DES RAN	356 260	789 302	502 725	854 132	794 153

➤ Résultats de l'exercice : 857 K€

Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : 425 K€

Dont réserves pour projet de l'entité sous gestion propre : 432 K€

Le montant de 425 K€ constitue une éventuelle créance/dette (selon contrôles à venir) vis à vis des organismes financeurs, maintenue en report à nouveau.

➤ Précision résultat net comptable / résultat administratif

Le résultat net comptable de l'exercice apparaissant au passif du bilan ne reprend pas le résultat de l'exercice N-2.

Il apparaît au bilan un résultat différent de celui figurant au compte de résultat à la ligne « résultat administratif »

Le résultat administratif de l'exercice est présenté pour chaque établissement (voir dernière ligne du compte de fonctionnement - Gestion contrôlée) et correspond au cumul du résultat repris de N-2 et du résultat provisoire de l'exercice en cours soumis à contrôle de l'autorité de tarification.

3.12 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne répondent pas à la définition du plan comptable général et qui sont constituées en vertu d'un niveau supérieur spécifique législatif ou réglementaire (CASF).

Conformément aux décisions de l'autorité de tarification, les provisions suivantes peuvent être constituées et sont mouvementées en fonction des décisions de celle-ci ; elles concernent :

- Des provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR : Poste 141000
- Des provisions réglementées pour produits financiers des ESMS : Poste 148300
- Des provisions afférentes aux plus-values nette d'actif : Poste 148600
- Des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations : Poste 142000

(Après accord de l'autorité de tarification et dans les enveloppes limitatives de crédits selon M22 bis –NB : Poste 142 non repris dans le règlement ANC 2019-04).

4.INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES		
		92300 LEVALLOIS PERRET		
BILAN AU 31 DECEMBRE 2021				
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
DESIGNATION	VALEUR AU DEBUT DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE
		ACQUISITIONS	CESSIONS	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement	73 987			73 987
Autres Immobilisations	156 236	7 320	2 600	160 956
TOTAL I	230 223	7 320	2 600	234 943
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	575 249			575 249
Constructions	13 686 056	21 236		13 707 292
Installations Techniques, Matériel et outillage général	5 197 595	256 661	28 580	5 425 675
Matériel de Transport	639 721	107 920	123 797	623 844
Matériel de Bureau et Informatique	357 982	56 256	7 030	407 208
Autres	2 893 959	150 174	68 042	2 976 091
Immobilisations corporelles en cours	450 102	115 712	114 983	450 831
Avances & acomptes	18 000,00		18 000,00	-
TOTAL II	23 818 663	707 959	342 432	24 166 190
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et Créances rattachées à des participations	262 000			262 000
Autres titres immobilisés	13 350			13 350
Prêts et autres immobilisations financières	97 245	15 911	12 370	100 785
TOTAL III	372 595	15 911	12 370	376 135
TOTAL I + II + III	24 421 480	731 190	357 402	24 777 268

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE LINEAIRE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE A DEDUIRE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement	50 390	3 197		53 587
Autres Immobilisations	151 024	3 692	2 600	152 116
TOTAL I	201 414	6 889	2 600	205 703
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	8 013 000	235 088		8 248 088
Installations Techniques, Matériel et outillage général	2 498 511	207 171	25 568	2 680 114
Matériel de Transport	442 562	58 320	115 307	385 575
Matériel de Bureau et Informatique	321 281	38 611	6 049	353 843
Autres	2 097 324	127 622	68 042	2 156 905
Immobilisations corporelles en cours				
Retraitement des Immobilisations				
TOTAL II	13 372 679	666 812	214 966	13 824 525
TOTAL I + II	13 574 093	673 701	217 566	14 030 228

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF

IMMOBILISATIONS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	ACQUISITIONS	CESSIONS	AU 31/12/N
Siège	58 455	20 880		79 335
Association	2 435 726	6 550		2 442 276
E.M.P.	5 651 235	137 160	18 784	5 769 611
I.M.E. Chaptal	563 394	63 100	43 990	582 504
E.M.PRO.	819 294	51 647	66 698	804 243
E.S.A.T. Pleyel Commercial	97 205	8 155		105 360
E.S.A.T. Pleyel Social	187 902	40 386	15 907	212 381
E.S.A.T. Marville Commercial	484 137	62 307		546 444
E.S.A.T. Marville Social	217 169	15 614		232 783
I.M.E.(spécifique + commun)	4 495 263	110 924	83 942	4 522 245
PSC	1 340 219	46 978	31 042	1 356 154
SESSAD	750 261	829		751 090
M.A.S	344 767			344 767
RAJ les Jonquilles	180 394	20 064	1 209	199 249
SAMSAH	-	714		714
E.S.A.T. Atelier du Château Social	1 990 844	54 246	50 680	1 994 410
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 646 048	43 356	28 580	1 660 824
C.A.J	476 311	3 172		479 483
FOYER	2 310 263	29 198	22 201	2 317 261
TOTAL	24 048 886	715 279	363 032	24 401 133

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF

AMORTISSEMENTS PAR
ETABLISSEMENT

	AJ 01/01/N	DOTATIONS	CESSIONS	AJ 31/12N
Siège	49 281	5 365		54 646
Association	1 122 456	49 992		1 172 448
E.M.P.	2 795 640	124 934	18 784	2 901 790
I.M.E. Chaptal	351 512	39 347	43 990	346 868
EMPRO	476 709	41 783	39 227	479 265
E.S.A.T. Pleyel Commercial	67 432	9 650		77 082
E.S.A.T. Pleyel Social	116 842	26 215	15 907	127 151
E.S.A.T. Marville Commercial	448 402	17 943		466 345
E.S.A.T. Marville Social	134 948	20 331		155 279
I.M.E.(spécifique + commun)	2 011 786	98 963		2 110 749
SESSAD	139 127	31 028		170 154
MAS	80 065	9 325		89 390
Residence Autonomie	149 463	10 933	1 209	159 188
Activités Socio-culturelles	359 252	49 510		408 762
SAMSAH	-	231		231
E.S.A.T. Atelier du Château Social	1 904 495	23 816	50 680	1 877 630
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 532 065	40 870	25 568	1 547 366
CITL	446 055	7 086		453 141
FOYER	1 388 566	66 378	22 201	1 432 743
TOTAL	13 574 093	673 701	217 566	14 030 228

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATIONS	AU 31/12/N-1	Augmentations	Diminutions	AU 31/12/N
Association	296 454			296 454
E.M.P.	12			12
E.M.P.R.O.	4 702			4 702
IME CHAPTAL	-			-
E.S.A.T. Pleyel Commercial	2 000			2 000
E.S.A.T. Pleyel Social	13 298			13 298
E.S.A.T. Marville Commercial	8 500	3 300		11 800
E.S.A.T. Marville Social	-			-
IME BAUNE	28 555			28 555
SESSAD	300			300
Activités Socio-culturelles	8 313	266		8 579
Residence Autonomie	4 082	1 005		5 087
Esat Atelier du Château social	2 769		1 030	1 738
Esat Atelier du Château commercial	3 609			3 609
TOTAL	372 595	4 571	1 030	376 135

4.2 Disponibilités et VMP

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES	
		92300 LEVALLOIS PERRET	
BILAN AU 31 DECEMBRE 2021			
ACTIF			
DISPONIBILITES			
TOTAL			9 969 635
Disponibilité des activités sous gestion contrôlée			6 282 447
Direction Générale - Siège	32 073		
EMP	1 300 904		
I.M.E. Chaptal	1 003 062		
EMPRO	340 236		
E.S.A.T. Pleyel Social	118 403		
E.S.A.T. Marville Social	322 345		
I.M.E.	874 726		
Esat Atelier du Château Social	134 785		
Sessad	561 697		
C.A.J l'horizon	541 912		
FOYER l'horizon	264 209		
SAMSAH	265 790		
M.A.S	522 305		
Disponibilité des activités sous gestion propre			
Association	303 791		3 686 425
E.S.A.T. Pleyel Commercial	1 744 843		
E.S.A.T. Marville Commercial	922 031		
Esat Atelier du Château Commercial	578 653		
Residence Autonomie	137 107		
Valeurs mobilières de placement			762
FOYER - CAJ l'horizon	762		

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

5.1 Fonds propres sans droit de reprise

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

PASSIF

FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE

ACTIVITES SOCIALES & MEDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTROLEE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
F.Siège	14 500	-	14 500,00
E.M.P.	393 314	-	393 314,49
I.M.E. Chaptal	54 393	-	54 392,74
E.M.PRO.	148 605	-	148 604,68
I.M.E.	162 700	-	162 699,86
Sessad	-	-	-
Esat Atelier du château	-	-	-
Foyer - CITL	931 803	-	931 803,41
TOTAL	1 705 315	-	1 705 315
ACTIVITES SOUS GESTION PROPRE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
Association	5 765 795	-	5 765 794,85
E.S.A.T. Pleyel	48 255	-	48 254,76
E.S.A.T. Marville	104 019	-	104 018,62
PSC	-	-	-
Residence Autonomie	48 656	-	48 656,29
Esat Atelier du château	-	-	-
TOTAL	5 966 725	-	5 966 725
TOTAL DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	7 672 040	-	7 672 040

5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (hors activités ESSMS)	A L'OUVERTURE au 01/01/2021	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	Retraitement	A LA CLOTURE au 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	5 966 725					5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise						0
Ecart de réévaluation						0
Réserves	1 306 213	603 298	0	0		1 909 510
Report à nouveau	845 451	154 813			0	1 000 264
Excédent ou déficit de l'exercice	953 498	-953 498	431 931			431 931
Situation nette des activités sous gestion propre	9 071 887	-195 387	431 931	0	0	9 308 431

**VARIATION DES FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES SPECIFIQUES SOUS GESTION
CONTROLEE DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES**

VARIATIONS DES FONDS PROPRES (activités ESSMS)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Virements cpte à cpte	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 705 315					1 705 315
Fonds propres avec droit de reprise						0
Réserves	3 567 603	373 857	0	9 650		3 931 810
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :						0
Report à nouveau	781 335		634 489			1 415 825
Report à nouveau dont la prise en charge est différée	-949 163		502 725	854 132		-1 300 570
Report à nouveau des charges rejetées	-321 364					-321 364
TOTAL	4 783 727	373 857	1 137 214	863 782	0	5 431 015
Résultats des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 139 710	-1 139 710	425 307			425 307
Excédent ou déficit de l'exercice						
Situation nette des Ets en gestion contrôlée	5 923 437	-765 853	1 562 521	863 782	0	5 856 322
Situation nette						15 164 752

Variation des Fonds propres sans droit de reprise	Solde au 01/01/2021	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
	1021..			
Association	5 765 795			5 765 795
ESAT Pleyel commercial	48 255			48 255
ESAT Marville commercial	104 019			104 019
Activités Socio-culturelles	0			0
ESAT Atelier du château - commercial	0			0
RAJ les Jonquilles	48 656			48 656
Total activités sous gestion propre	5 966 725	0	0	5 966 725

Siège	14 500			14 500
EMP	393 314			393 314
IME Chaptal	54 393			54 393
EMPro	148 605			148 605
ESAT Pleyel social	0			0
ESAT Marville social	0			0
IME Bauné	162 700			162 700
ESAT Atelier du château - social	0			0
C.A.J l'horizon	50 293			50 293
FOYER l'horizon	881 510			881 510
SESSAD	0			0
MAS	0			0
Total activités sous gestion propre	1 705 315	0	0	1 705 315
TOTAL DES FONDS PROPRES	7 672 040	0	0	7 672 040

Variation des réserves	Solde au 01/01/2021	affectation 2020	retraitement		Augmentation s	Diminutions	Solde au 31/12/2021
	106..		110	115			
Association	-647 921						-647 921
ESAT Pleyel commercial	1 317 379	275 997					1 593 376
ESAT Marville commercial	315 299	327 301					642 599
Activités Socio-culturelles	0						0
ESAT Atelier du château - commercial	321 455						321 455
RAJ les Jonquilles							0
Total activités sous gestion propre	1 306 212	603 298	0	0	0	0	1 909 510
Siège							0
EMP	409 716	296 032					705 748
IME Chaptal	882 766						882 766
EMPro	159 570	10 000					169 570
ESAT Pleyel social	124 195						124 195
ESAT Marville social	171 736	25 000					196 736
IME Bauné	1 079 016						1 079 016
ESAT Atelier du château - social	186 419	47 182					233 602
C.A.J l'horizon	111 001						111 001
FOYER l'horizon	156 631	-12 841				9650	134 140
SESSAD	205 673						205 673
MAS	80 880	8 484					89 364
Total activités sous gestion propre	3 567 603	373 857	0	0	0	9 650	3 931 810
TOTAL DES RESERVES	4 873 816	977 153	0	0	0	9 650	5 841 320

Variation des reports à nouveau	Solde au 01/01/2021 110.., 115 & 119..	affectation 2020	Augmentation s	Diminutions	Solde au 31/12/2020 110.., 115 & 119..
Association	-729 090	14 280			-714 810
ESAT Pleyel commercial	906 254				906 254
ESAT Marville commercial	687 094				687 094
Activités Socio-culturelles	-390 820	118 778			-272 042
ESAT Atelier du château - commercial	434 031	3 307			437 338
RAJ les Jonquilles	-62 018	18 448			-43 570
Total activités sous gestion propre	845 451	154 813	0	0	1 000 264
Siège	-352 811	20 186			-332 626
EMP	-407 859	10 742			-397 117
IME Chaptal	-34 196	893			-33 303
EMPro	-44 608	1 148			-43 461
ESAT Pleyel social	-172 699	27 282			-145 417
ESAT Marville social	-90 107	13 997			-76 109
IME Bauné	510 394	396 620	347 187	672 568	581 632
ESAT Atelier du château - social	-34 128	5 112	55 322	57 925	-31 619
C.A.J l'horizon	131 019	75 276	9 793	18 395	197 693
FOYER l'horizon	-6 070		44 258	39 733	-1 545
SESSAD	403	31 324	27 752	37 497	21 982
MAS	11 470	51 910	18 413	28 014	53 779
Total activités sous gestion contrôlée	-489 192	634 489	502 725	854 132	-206 111
TOTAL DES RAN	356 260	789 302	502 725	854 132	794 153

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

PASSIF

RESERVES

TOTAL RESERVES	5 841 320
-----------------------	------------------

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activité sous gestion contrôlée)	3 931 810
--	------------------

<u>Réserve des plus values</u>	3 604
--------------------------------	--------------

FOYER / CAJ	3 604	
-------------	-------	--

<u>Excédents / investissements</u>	1 998 617
------------------------------------	------------------

EMP	312 615	
I.M.E. Chaptal	205 318	
EMPro	35 000	
E.S.A.T. pleyel	20 000	
E.S.A.T. Marville	50 000	
I.M.E.	939 619	
E.S.A.T. ADC Social	154 571	
SESSAD	164 614	
CAJ	36 001	
MAS	80 880	

<u>Excédents / couverture du BFR</u>	583 481
--------------------------------------	----------------

E.M.P	245 395	
I.M.E. Chaptal	98 627	
EMPRO	41 521	
E.S.A.T. pleyel Commercial	-	
E.S.A.T. pleyel Social	68 602	
E.S.A.T. Marville Commercial	-	
E.S.A.T. Marville Social	114 337	
E.S.A.T. ADC Social	15 000	
E.S.A.T. ADC Commercial	-	

<u>Réserves compensation</u>	674 194
------------------------------	----------------

EMP	64 321	
IME Chaptal	147 621	
EMPRO	93 050	
E.S.A.T. pleyel	35 593	
E.S.A.T. Marville	32 400	
IME	108 458	
E.S.A.T. ADC Social	64 031	
MAS	8 484	
SESSAD	24 511	
CITL	60 000	
FOYER	35 727	

<u>Compensation charges d'amortissement</u>	671 913
---	----------------

EMP	514 617	
IME	30 940	
SESSAD	16 548	
CITL	15 000	
FOYER	94 808	

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activités sous gestion propre)	1 909 510
--	------------------

<u>Excédents / Projets Associatifs</u>	1 909 510
--	------------------

Association	(647 921)	
E.S.A.T. pleyel	1 593 376	
E.S.A.T. Marville	642 599	
E.S.A.T. ADC Commercial	321 456	

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

PASSIF

REPORT A NOUVEAU

TOTAL	794 153
--------------	----------------

<u>Report a nouveau des activités sous gestion propre</u>	1 000 264
---	------------------

Association	(714 810)
E.S.A.T. Pleyel	906 254
E.S.A.T. Marville	687 094
Esat Atelier du château	437 338
Activités Socio-culturelles	(272 042)
Residence Autonomie	(43 570)

<u>Report a nouveau des activités sous gestion contrôlée</u>	-206 111
--	-----------------

Siège	(332 626)
EMP	(397 117)
I.M.E. Chaptal	(33 303)
EMPro	(43 461)
E.S.A.T. pleyel	(145 417)
E.S.A.T. Marville	(76 109)
I.M.E.	581 632
E.S.A.T. ADC Social	(31 619)
SESSAD	21 982
CAJ l'horizon	197 693
Foyer l'horizon	(1 545)
MAS	53 779

5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES
		92300 LEVALLOIS PERRET
BILAN AU 31 DECEMBRE 2021		
PASSIF RESULTAT DE L'EXERCICE		
TOTAL		857 239
Activités sous gestion contrôlée		425 307
Frais de Siège	660	
EMP	56 887	
IME Chaptal	131 163	
EMPRO	44 624	
E.S.A.T. Pleyel	37 331	
E.S.A.T. Marville	74 106	
IME	(147 956)	
SESSAD	36 680	
MAS	41 083	
SAMSAH	6 049	
E.S.A.T. ADC	9 448	
FOYER	(22 799)	
CITL	158 032	
Activités sous gestion propre		431 931
Association	90 630	
E.S.A.T. Pleyel	126 331	
E.S.A.T. Marville	104 577	
Logement Foyer	11 745	
Activités Socio-culturelles	16 196	
SAAD	20 508	
E.S.A.T. ADC	61 944	

RESULTAT DE L'EXERCICE

TABEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	857 239	2 093 208
Dont résultat Gestion propre	431 931	953 498
Dont résultat Gestion contrôlée	425 307	1 139 710
Reprise du résultat antérieur	280 692	362 819
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	1 137 930	2 456 027
Dont résultat sous gestion propre	272 467	863 239
Dont résultat sous gestion contrôlée	266 144	1 026 439
Dont Retraitement - Harmonisation PCG	599 319	744 408

GESTION CONTROLEE	Déficit	Excédent
SIEGE		660
EMP		9 383
IME Chaptal		1 163
EMPRO	14 676	
E.S.A.T. Pleyel		14 631
E.S.A.T. Marville		106
IME		81 736
MAS		23 083
SESSAD		6 888
SAMSAH		6 049
E.S.A.T. ADC		3 703
FOYER l'Horizon	24 080	
CAJ l'Horizon		157 499
TOTAL CUMULE GESTION CONTROLEE	38 756	304 901
Retraitement PCG		439 855
SOUS-TOTAL		705 999

GESTION PROPRE	Déficit	Excédent
ASSOCIATION		60 237
E.S.A.T. Pleyel		126 331
E.S.A.T. Marville		104 577
RAJ les Jonquilles		17 509
ACTIVITES SOCIO CULTURELLES		16 196
SAAD		20 508
E.S.A.T. ADC	72 891	
TOTAL CUMULE GESTION PROPRE	72 891	345 359
Retraitement PCG		159 464
SOUS-TOTAL	-	431 931

Les résultats des activités en gestion contrôlées non signataires d'un CPOM obligatoire restent soumis au contrôle et à l'appréciation des autorités de tarification.

Par principe, les résultats des activités en gestion propre ne sont pas repris.

5.4 Tableau des fonds dédiés

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

FONDS DEDES

VARIATIONS DES FONDS DEDES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (dotations)	UTILISATIONS (reprises)		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	997 703	459 900	380 576	0	1 077 028	232 562
Fonds dédiés à l'investissement : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- Empro CNR / ARS : projet air de jeux / cuisine	77 644		11 092		66 552	
- IME affectation resultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	155 312				155 312	155 312
- Sessad affectation resultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	21 669				21 669	21 669
- MAS affectation resultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	55 581				55 581	55 581
Fonds dédiés à l'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- Emp CNR / ARS : Analyse des pratiques	11 520		7 200		4 320	
- Emp CNR / ARS : Formations plan autisme	56 117		12 205		43 912	
- Etablissement CPOM IDF CNR 2020/ ARS : Masques	45 798	8154	17 485		36 467	
- ASC CNR 2021 / ARS : HABITAT INCLUSIF		44851			44 851	
- IME CNR 2020 / ARS : Accueil temporaire cas complexe	126 280		126 280		0	
- IME CNR 2021 / ARS : Séjour répit	54 925	369524	54 925		369 524	
- IME CNR 2021 / ARS : PCPE		25000			25 000	
Fonds dédiés Subvention d'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- IME CNR 2019 / ARS : File active	216 000		13 680		202 320	
- IME / ARS : travaux dégranges	0				0	
- IME / CD 2020: Habitat partagé	43 526		4 377		39 149	
- IME / ARS CNR 2021 revalorisation Laforcade		6271,5			6 272	
- Sessad CNR 2020 dotation globale supl / ARS : projet PCPE	78 406		78 406		0	
- MAS CNR 2020 / ARS : Séjour répit	54 926		54 926		0	
- EMPRO & Esat Pleyel: Projet SLAM AGIR		6100			6 100	
Divers						
Subventions d'exploitation (1) activité sous gestion propre :						
- Activité associative	0				0	
- Activité Socio-Culturelles - subvention DRAC projet fresque	0	1000			1 000	
- Esat Marville commercial	2 506		2 506		0	
Fonds dédiés s/contrib. autres	241 467	6 720			247 177	
Ressources liées à la générosité du public (1)	110				110	
- EMP levallois - projet cuisine section jeunes adultes	16 827		885		15 943	
TOTAL	1 258 604	466 620	383 967	0	1 341 257	232 562

5.5 Tableau des provisions

TABLEAU DES PROVISIONS

Libellés des rubriques	Valeur au 01/01	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12
PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
Dépréciation comptes usagers	-			-
TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
<u>Provisions pour risques</u>				
Projets Associatifs				
Risques associatifs et prud'homme	213 200	35 934	90 200	158 934
<u>Provisions pour charges</u>				
Provision Ind. Départ en retraite Foyer	-		-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	213 200	35 934	90 200	158 934
TOTAL PROVISIONS	213 200	35 934	90 200	158 934
<i>Dotations & Reprises provisions exploitations</i>		35 934	90 200	
<i>Dotations & Reprises provisions exceptionnelles</i>				

TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN

PROVISIONS REGLEMENTEES				
Couverture du BFR	145 604			145 604
Provision CNR 2017 IME Chaptal	195 480		95 480	100 000
Réserves des plus value nettes d'actif	166 866	4 000	388	170 478
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	507 950	4 000	95 868	416 082

5.6 Etat des échéances et dettes

Association La Résidence Sociale - 2021							
Etat des Échéances des Créances et des Dettes							
Créances (a)	Montant brut	Échéances		Dettes (b)	Montant brut	Échéances	
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an à + d'5 ans
Créances de l'actif immobilisé :							
Créances rattachées à des participations							
Prêts (1)	262 000	0	262 000	Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0
Autres immobilisations financières	39 897	39 897	0	Autres emprunts obligataires (1)		0	0
	74 239	0	74 239	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1) CT et LT	1 518 666	384 906	230 368
				Emprunts et dettes financières divers (1)	63 629	0	63 629
Créances de l'actif circulant :				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	879 013	879 013	0
Créances clients et comptes rattachés	1 566 727	1 566 727	0	Personnel et comptes rattachés	931 769	931 769	0
Autres créances clients	3 664	3 664	0	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 063 650	1 063 650	0
Personnel et comptes rattachés	9 558	9 558	0	Etat et autres collectivités publiques	235 201	235 201	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 394	64 394	0	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 559	12 559	0
Etat et autres collectivités publiques	122 596	122 596	0	Autres dettes	435 042	435 042	0
Autres	293 551	293 551	0	Produits constatés d'avance	0	0	0
Charges constatées d'avance	104 248	104 248	0				
TOTAL	2 540 863	2 204 624	336 239	TOTAUX	5 139 529	3 942 141	293 997
Trésorerie	9 969 635	12 436 259		Passif exigible CT		3 942 141	
Actif disponible CT							
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice		1 005		(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice		0		(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 003		
				(2) Dontenvers les sociétaires			
(*) le montant à indiquer ici correspond à celui de la ligne du bilan							
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours							
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours							

5.7 Etat des emprunts

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES	
		92300 LEVALLOIS PERRET	
BILAN AU 31 DECEMBRE 2021			
PASSIF			
EMPRUNTS ET DETTES			
TOTAL		1 518 666	
<u>Emprunts</u>		1 190 200	
Banque Populaire PSC		294 189	
Caisse des Dépôts		854 882	
Esat ADC social		-	
Esat ADC Commercial		-	
FOYER		41 129	
			-
<u>Comptes Bancaires</u>		328 466	
Direction Générale		-	
Association		-	
IME Chaptal		-	
Esat Pleyel Social		-	
ESAT Marville Commercial		-	
Activités Socio-culturelles		328 466	

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -CROD-CER

6.1 Compte d'exploitation de la gestion contrôlée

LA RESIDENCE SOCIALE														ETATS FINANCIERS COMBINES	
BILAN AU 31 DECEMBRE 2021														32300 LEVALLOIS PERRET	
Comptes de fonctionnement résumé du 1er janvier au 31 décembre 2021															
GESTION CONTROLEE															
DESIGNATION	SIEGE	E.M.P.	I M E Chapitre	E.M. PRO.	Playel	Marville	I M E	SESSAD	MAS	SAMSAH	ESAT ADC	FOYER	CAJ	TOTAL	
PRODUITS DES ACTIVITES	87 018	2 963 243	1 902 821	1 249 378	882 514	1 206 680	2 576 340	784 470	345 250	508 727	1 034 851	959 500	508 611	15 021 404	
AUTRES PRODUITS	559 917	1 422	3 140	6 593			34 024	1 900		6 232	11	72 037		719 277	
PRODUITS D'EXPLOITATION	640 935	2 964 665	1 905 961	1 255 972	882 514	1 206 680	2 612 364	786 370	345 250	514 959	1 034 862	1 031 537	508 611	15 740 681	
Achats	4 033	122 838	77 172	54 164	16 739	56 556	96 585	25 161	16 831	40 824	56 157	52 992	16 806	641 890	
Services Extérieurs	56 660	163 500	155 977	213 821	105 672	165 165	66 427	39 956	26 532	17 945	62 622	144 027	18 194	1 241 661	
Autres Services Extérieurs	82 212	760 956	256 026	112 686	33 665	124 532	756 166	65 501	70 725	30 969	105 637	104 155	30 629	2 534 073	
Taxes et versements assimilés	22 548	130 783	95 254	60 111	30 804	32 826	133 066	48 530	13 657	27 325	40 021	52 736	18 156	706 827	
Charges de personnel	506 849	1 561 591	1 171 609	723 301	623 443	766 629	1 197 007	532 677	186 360	376 066	711 274	620 071	242 670	9 216 556	
Autres charges de gestion courante	607	89 165	59 404	36 427	27 243	36 866	79 340	23 626	8 965	15 551	31 563	32 321	12 862	456 011	
Dotations aux amortissements et provisions	5 365	175 036	92 653	76 163	42 036	22 909	480 179	41 026	15 325	231	24 677	67 656	7 619	1 050 945	
CHARGES D'EXPLOITATION	640 276	3 003 853	1 908 134	1 278 706	880 005	1 206 620	2 811 776	776 482	341 416	508 910	1 031 860	1 073 953	346 909	15 848 935	
RESULTAT D'EXPLOITATION	640	-39 227	-2 173	-22 733	12 509	160	-199 411	9 888	3 835	6 049	2 912	-42 426	-161 702	-108 256	
PRODUITS FINANCIERS															
CHARGES FINANCIERES							26 005	3 000	2 700			445		32 150	
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0	0	0	-36 006	-3 000	-2 700	0	0	-437	35	-32 107	
RESULTAT COURANT	640	-39 227	-2 173	-22 733	12 509	160	-226 416	6 888	1 135	6 049	2 912	-42 862	-161 737	-140 362	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		52 253	3 397	17 559	2 126	48	26 461		21 946		1 640	19 388		144 820	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 644	61	9 522	3	102					849	605	4 239	19 005	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	48 609	3 336	8 037	2 122	-46	26 461	0	21 940	0	791	18 783	-4 239	126 814	
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG		47 505	130 000	69 300	22 700	74 000	61 000	29 792	18 000		5 744	1 281	533	439 665	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	640	66 807	131 163	44 624	37 331	74 106	-147 966	36 680	41 083	6 049	9 440	-22 796	-168 032	423 307	
REPRISE DES RESULTATS N-2							280 692							280 692	
REPRISE EXCEDENTS COMP. CHGES AMORT														0	
DEPENSES POUR CONGES PAYS														0	
RESULTATS ADMINISTRATIF	640	66 807	131 163	44 624	37 331	74 106	-132 736	36 680	41 083	6 049	9 440	-22 796	-168 032	705 995	

6.2 Compte d'exploitation de la gestion propre

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

Comptes de fonctionnement résumé
du 1er janvier au 31 décembre 2021

	GESTION PROPRE							
DESIGNATION	Association	ESAT Pleyel	ESAT Marville	ESAT ADC	Projet Socio Culturel	SAAD	RAJ	TOTAL
PRODUITS DES ACTIVITES	252 318	1 276 438	803 248	724 228	1 513 414	157 087	780 863	5 507 594
AUTRES PRODUITS	25 310	827 805	1 066 308	879 600	58 273	9 659	46 060	2 913 013
PRODUITS D'EXPLOITATION	277 628	2 104 243	1 869 556	1 603 828	1 571 687	166 746	826 923	8 420 607
Achats	10 048	281 024	75 940	325 690	161 143	808	106 950	961 604
Services Extérieurs	20 756	415 875	87 633	52 913	75 306	2 446	246 802	901 729
Autres services extérieurs	5 531	57 911	55 611	43 394	111 293	197	18 807	292 745
Taxes versements assimilés	19 813	11 285	14 281	15 915	85 907	6 397	52 009	205 606
Charges de personnel	1 783	1 164 750	1 494 195	1 174 800	1 019 254	99 062	345 511	5 299 354
Autres charges de gestion courante	88 657	23 355	22 345	28 173	43 092		21 901	227 523
Dotations aux amortiss. et provisions	51 300	9 650	17 943	44 576	50 510	37 327	23 706	235 012
Impôts sur les Sociétés	20 884							20 884
CHARGES D'EXPLOITATION	218 771	1 963 849	1 767 948	1 685 460	1 546 505	146 238	815 685	8 144 456
RESULTAT D'EXPLOITATION	58 857	140 393	101 608	-81 632	25 182	20 508	11 238	276 151
PRODUITS FINANCIERS	1 493			819	81			2 393
CHARGES FINANCIERES			549		8 226			8 775
RESULTAT FINANCIER	1 493	0	-549	819	-8 145	0	0	-6 382
RESULTAT COURANT	60 350	140 393	101 059	-80 816	17 037	20 508	11 238	269 770
PRODUITS EXCEPTIONNELS	66	9 408	4 013	11 178			6 287	30 951
CHARGES EXCEPTIONNELLES	179	23 469	495	3 253	842		16	28 253
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-113	-14 062	3 518	7 925	-842	0	6 271	2 698
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG	30 393			84 636	0		44 434	159 464
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	90 630	126 331	104 577	11 745	16 196	20 508	61 944	431 931

6.3 Informations relatives aux entités faisant appel à la générosité du public

6.3.1 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Les entités qui font appel à la générosité du public sont tenues de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Dans le cadre du nouveau règlement un nouvel état est créé : le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD), qui constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le CER.

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS AGREGES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 515		640	
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	40 134	40 134	19 425	19 425
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	10 144 577		10 308 267	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	14 329 621		14 273 634	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	436 416		923 938	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	383 967		78 589	
TOTAL	25 336 230	40 134	25 604 492	19 425
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	14 526 241		13 052 522	
- Actions réalisées par l'organisme		17 959		14 688
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 366 589		8 193 786	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	983 352		1 556 262	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	20 884		36 140	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	390 498		494 516	
TOTAL	24 287 563	17 959	23 333 226	14 688
EXCEDENT OU DEFICIT	1 048 667	22 175	2 271 266	4 737
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

Le CROD donne le résultat de la générosité du public sur l'exercice. Il reprend également les rubriques du résultat global de l'association.

6.3.2 Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER reprend uniquement les opérations liées à la générosité du public contenues dans le CROD. Il permet de fournir le montant des ressources liées à la générosité du public non utilisées en fin d'exercice en ajoutant au résultat de la générosité du public obtenu par le CROD :

- Le montant des ressources non utilisées issues de l'appel à la générosité du public de l'exercice précédent
- L'impact des investissements et désinvestissements réalisés au moyen de la générosité du public

COMpte d'EMPLOI ANNUEL DE S RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC AU 31 DECEMBRE 2021					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP UTILISEES EN 2020	EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP UTILISEES EN 2019	RESSOURCES DE L'EXERCICE	SUM DES RESSOURCES DE LA GP PERCUES EN 2020	SUM DES RESSOURCES DE LA GP PERCUES EN 2019
			REPORT DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	40 894	36 157
1. MISSIONS SOCIALES (voir compte de résultat détaillé par établissement)			1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		19 425
1.1 Ressources en France			Dons manuels non affectés reçus (756)	60 134	19 425
			Dons affectés en subvention d'investissement (131)		
DONS AFFECTES AU FOYER / CITIL					
Financement d'une table de dons	700				
DONS AFFECTES AU PROJET SOCIO CULTUREL					
Dons affectés à des prises en du matériel pédagogique pour les jeunes au sein du CITIL	4 775				
Participation au financement des travaux d'amélioration du CITIL et matériel éducatif		11 190			
DONS AFFECTES A LA PMS BAUNE					
Achats matériels pédagogiques AMKCO	5 000				
Dépense nature mise à disposition d'une place de parking à Brétignolles 4ème trimestre 2021	1 100				
DONS AFFECTES A L'ESAT ADC					
Aides à l'apport de l'activité économique en 2021 à la base d'activité COVID		3 500			
DONS AFFECTES A L'EMPRO					
Dons affectés en Fonds de dotation pour le financement des projets d'activités du territoire de la base aux euros lors de leur départ	5 795				
DONS AFFECTES A L'IME CHAPTAL					
Participation aux Frais de sorties de fin d'année	570				
1.2 Ressources étrangères					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES					
TOTAL DES EMPLOIS	17 993	14 690	TOTAL DES RESSOURCES	40 134	19 425
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEROGATIONS			2. REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORT EN FONDS DEBES DE L'EXERCICE			3. UTILISATION DES FONDS DEBES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	22 175	4 737	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	40 134	19 425	TOTAL GENERAL	40 134	19 425
			RESSOURCES REPORTEES DE LA GP EN DEBUT D'EXERCICE	40 894	36 157
			-EXCEDENT OU -INSUFFISANCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	22 175	4 737
			-INVESTISSEMENT S et - DEINVESTISSEMENT S NETS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			= RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (MORS FONDS DEBES)	63 069	40 894
			ASSOCIATION	48 778	39 553
			RHP	7 835	7 835
			ESAT ADC	820	820
			FOYER CITIL	4 508	1 528
			ESAT PLEYEL	200	200
			ESAT MARVILLE	50	50
			LOGEMENT FOYER	877	877
			TOTAL	63 069	40 894
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Ressources en France Ressources étrangères			Dons manuels non affectés		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		
			Pour le compte de l'impact du capital sur les fonds de dotation pour la générosité du public		
			FONDS DEBES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
			FONDS DEBES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
			- Utilisation		
			- Report		
			FONDS DEBES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 Engagements de retraite :

Les entreprises qui ne provisionnent pas dans leur compte les engagements de retraite, ce qui est le cas, doivent indiquer les montants correspondant en annexe (art. 531-2/9 et 531-3 du PCG). Les engagements de retraite ont été évalués à un montant de **1 473 188 euros**. Ces provisions sont opérées en vertu du code de l'action sociale l'article R314-228 Créé par Décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 - art. 2 qui précise que :

Les économies réalisables sur des charges de personnel sont employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne-temps.

La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation. Il s'agit de la part relative aux droits passés à la date du 31/12/2021.

Paramètres retenus :

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

Taux d'actualisation : 1%

Table de mortalité : TV 88/90

Intégralité du personnel et taux de charges retenu de 55.5%

Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à 62 ans

Taux de rotation du personnel : turn-over faible

Retraitements PCG

Certains retraitements sont effectués intitulés « retraitements PCG » dont le détail figure ci-dessous, ils ont concerné majoritairement les provisions pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 434K€, autorisées par les autorités de contrôle mais non admises dans le cadre de la réglementation actuelle.

Retraitements / conformité PCG

Provision réfection appartements Lfoyer 3% CA	44 435
Autres Provisions Esat ADC+ Association+RAJ	36 137
Provision IDR	434 110
Autres provisions pour charges	84 636
Total	599 319

7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :

Crédit-bail immobilier

Le montant des redevances restant à payer au titre du contrat décrit ci-dessous à compter du 01/01/2022 est de 1 334 353 Euros.

Les investissements effectués entre 1997 et 1999, pour les constructions et améliorations du foyer pour adultes handicapés, ont été financés par l'intermédiaire d'un crédit-bail immobilier à hauteur de 1 584 032 ,95 € sur une durée de 31 années, qui a commencé au 4eme trimestre 1999 et se terminera au 1^{er} trimestre 2032. Le total des redevances réglées au 31/12/2021 est de 2 058 705,67 €, soit une charge pour 2021 de 93 644,40 €. La décomposition de ce financement est résumée de la façon suivante : Le calcul de amortissements théoriques a été effectué par rapport au crédit-bail dont la durée est identique au bail emphytéotique entre l'APEI de Rueil Malmaison et l'OPD HLM 92.

Total des redevances qui seront réglées au 1^{er} trimestre 2032 d'après le contrat :

	Constructions Neuves	Acquisition Amélioration	TOTAL
Valeur d'Immobilisation	274 190.00	1 309 843.00	1 584 033.00
Valeur Intérêts d'emprunt	425 917.00	1 606 178.00	2 032 095.00
TOTAL CREDIT BAIL	700 107.00	2 916 021.00	3 616 128.00

	Terrains	Construction	Total
Valeurs d'origine	274 190,00	1 309 843,00	1 584 033,00
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	185 642,00	742 400,00	928 042,00
- Dotations de l'exercice	8 702,00	34 800,00	43 502,00
TOTAL	194 344,00	777 200,00	971 544,00
Redevances payées : D'après contrat et pour information			
- Cumuls exercices antérieurs	412 252,00	1 747 023,00	2 159 275,00
- Exercice 2021	23 423,00	99 079,00	122 502,00
TOTAL	435 675,00	1 846 102,00	2 281 777,00
Redevances restant à payer : D'après contrat			
- à un an au plus	23 690,00	100 238,00	123 928,00
- à plus d'un an et cinq au plus	97 537,00	413 003,00	510 540,00
- à plus de cinq ans	143 205,00	556 680,00	699 885,00
TOTAL	264 432,00	1 069 921,00	1 334 353,00
Redevances effectivement réglées			
Redevances réglées au 31/12/2020	374 295,79	1 590 768,48	1 965 064,27
Redevances réglées 2021	17 709,72	75 934,68	93 644,40
Redevances réglées au 31/12/2021	392 005,51	1 666 703,16	2 058 708,67
Total redevances réglées au 1er trimest 2032	700 107,00	2 916 023,00	3 616 130,00

Les redevances réglées réellement du 4^{ème} trimestre 1999 au 31 décembre 2021 s'élève à 2 058 705,67 euros ; celles-ci comprennent les amortissements et intérêts d'emprunts PLATS, les frais de gestion, les provisions pour grosses réparations et prime d'assurance et sont réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Montants des engagements déterminés selon les contrats de crédit-bail détenus par l'Association :

Les engagements en matière de location longue durée pour les autres contrats s'élèvent au total à 149 504 euros.

- A moins d'un an : 87 426 euros
- D'un an à cinq ans : 62 078 euros

8. AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale

Les activités de l'association sont hors du champ d'application des impôts commerciaux excepté :

- Les ESAT Marville, Pleyel et Atelier du Château qui sont assujettis sur option à la TVA pour les ventes et prestations de services réalisées dans le cadre des opérations de production et de commercialisation effectuées par les travailleurs handicapés.

Par ailleurs, il est précisé que l'association au titre de l'article 206-5 du CGI dispose de revenus patrimoniaux taxables au taux de 24 %.

8.1 Loi relative au volontariat associatif

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, relative au volontariat associatif, la rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être publiée dans le compte financier. Leur montant global annuel s'est élevé à 353 302 euros, étant précisé que les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

8.2 Honoraires Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés en 2021 s'est élevé à 32 511 € HT y compris les travaux entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission.

8.3 charges et produits exceptionnels

Le détail des charges et produits exceptionnels de l'exercice figure ci-dessous :

détail des charges et produits exceptionnels				
Comptes	Nature	Charges	Produits	Détails
6712000	Pénalités amendes	544,00		
6718000	CH. exceptionnelle s opérations gestion	24 445,75		
6720000	Charges s/ exercice antérieur	637,76		
6750000	Valeur Nette Comptable	12 483,02		
6788000	Charges s/ exercice antérieur	9 148,08		
6874610	Dot. réserves plus values actif immo	4 000,00		
7718000	Produits exceptionnels		17 059,06	
7720000	Produits s/ exercice antérieur		2 259,43	
7750000	Produits éléments actif cédés		30 399,58	
7770000	Quote-part Subv. d'investissement		95 006,56	
7772000	Amort taxe apprentissage invest.		2 904,00	reprise des subventions au rythme de l'amortissement des biens subventionnés
7773000	Amort Subventions Equipements		20 859,20	
7788000	Produits s/ exercice antérieur		5 691,05	
7874610	Reprise / provis* des +values immo		388,05	
7970000	Transfert charges exceptionnelles		1 203,77	
		51 258,61	175 770,70	
	Résultat Exceptionnel	124 512,09		

8.4 Tableau des filiales et participations

Association Résidence Sociale - 2021									
TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS									
	CAPITAL	Capitaux propres, hors résultat et autres que capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres	Prêts et avances consentis	Montant caution & avais donnés	Chiffres d'affaires au 31/12/2021	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes recus
SCI LRS STAINS	10 000,00 €	2 657 301,18 €	100%	9 999,00 €	Néant	Néant	199 170,00 €	109 918,20 €	Néant
SCIC NOVAEDIA	435 800,00 €	2 094 969,00 €	57%	250 000,00 €	Néant	Néant	591 493,00 €	-59 293,00 €	Néant

SCI LRS Par ailleurs, les comptes de la SCI LRS Stains n'entrant pas de la combinaison, un retraitement a été établi concernant les comptes de liaison en comptes 467 (débiteurs-créditeurs divers). Le montant total de ces loyers versés à la SCI LRS Stains en 2021 s'élève à 199 170 euros

SCIC NOVAEDIA Pas de correspondance entre le pourcentage de détention et le pourcentage de contrôle (voir les statuts de la SCIC), ce qui explique la non intégration de la SCIC dans le périmètre d'intégration.

8.5 Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges / produits d'exploitation	104 248	-
Charges / produits financiers		
Charges / produits d'exceptionnels		
TOTAL	104 248	-

8.6 Charges à payer

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunt et dettes après des établissements de crédit	
Emprunt et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 295
Dettes fiscales et sociales	1 131 347
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	113
TOTAL	1 286 756

8.7 Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	25 428
Autres créances	197 323
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	222 751

8.8 Bilan financier

Association La Résidence Sociale

BILAN FINANCIER - Normes Administratives

BIENS	2019	2020	2021	FINANCEMENTS	2019	2020	2021
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes	35 066	28 808	29 240	Apports ou fonds associatifs	8 272 712	7 672 040	7 672 040
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes	3 604	3 604	3 604
- Terrains	575 249	575 249	575 249	Excédents affectés à l'investissement	2 425 665	3 010 033	3 908 127
- Constructions	13 655 537	13 886 050	13 707 292	Subventions d'investissements	703 545	624 794	840 098
- Installations, matériels et outillages techniques	5 157 207	9 089 255	9 432 818	Réserve de compensation des charges d'amortissements	746 456	598 147	671 913
- Autres immobilisations corporelles	4 204 328	0	0	Provisions pour renouvellement des immobilisations	363 747	0	0
- Avances et acomptes		18 000	0	Provisions réglementées / plus-values nettes d'actif	166 866	166 866	170 478
Immobilisations en cours	290 659	450 102	450 831	Emprunts - dettes financières	1 335 182	1 246 204	1 190 200
Immobilisations financières	371 062	372 596	376 136	Dépôts et cautionnements reçus	65 743	66 958	63 629
Amortissements comptables excédentaires différés				Amortissements des immobilisations			
Charges à répartir				- Constructions	7 737 924	8 013 000	8 248 088
Autres				- Installations, matériels et outillages techniques	2 388 129	5 359 676	5 576 437
Comptes de liaison investissement				- Autres immobilisations corporelles	2 924 596	0	0
TOTAL II	24 206 603	24 220 906	24 571 505	Autres			
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				Comptes de liaison investissement			
Actifs stables d'exploitation				TOTAL I	27 104 104	26 761 323	28 344 815
Report à nouveau déficitaire	3 394 673	4 645 185	4 642 896	FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	2 873 561	2 541 257	3 773 050
Résultat déficitaire				Financements stables d'exploitation			
Droits acquis par les salariés non provisionnés	977 805	0	0	Excédent et provisions affectés à la couverture du BFR	966 776	924 566	829 086
Autres	321 364	0	0	Réserve de compensation des déficits	664 313	678 551	674 194
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Résultat excédentaire	1 031 164	2 093 208	857 236
TOTAL IV	4 693 842	4 645 185	4 642 896	Report à nouveau excédentaire affecté à :	3 649 542	5 001 444	5 437 046
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (II-IV)				- réduction des charges d'exploitation			
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				- financement mesures d'exploitation			
Valeurs d'exploitation				Provisions pour risques et charges	1 251 544	213 200	158 934
Stocks	6 449	8 628	7 472	Fonds Dédiés	449 406	1 258 804	1 341 257
Avances et acomptes versés	306 179	12 966	229 088	Autres			
Organismes payeurs, usagers	1 540 248	1 618 936	1 568 727	Comptes de liaison trésorerie (stable)			
Créances diverses d'exploitation	454 288	439 806	493 752	TOTAL III	8 912 750	10 189 571	9 297 738
Créances irrécouvrables en non-valeur				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	3 318 907	5 524 387	4 654 863
Charges constatées d'avance	97 360	99 086	104 246	FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	6 192 468	8 065 644	8 427 914
Dépenses pour congés payés				Dettes d'exploitation			
Autres				Avances reçues	4 840	1 930	9 490
Comptes de liaison exploitation				Fournisseurs d'exploitation	732 906	864 442	879 013
TOTAL VI	2 404 514	3 179 455	3 401 296	Dettes sociales	1 791 644	1 961 484	1 965 416
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				Dettes fiscales	229 328	206 576	235 201
Liquidités				Dettes diverses d'exploitation	437 221	493 502	435 042
Valeurs mobilières de placement	762	762	762	Dépréciation des stocks et créances	8 695	14 880	47 819
Disponibilités	7 798 568	9 864 183	9 968 873	Produits constatés d'avance	8 934	520	0
Autres				Ressources à reverser à l'aide sociale			
Comptes de liaison trésorerie				Fonds déposés par les résidents			
TOTAL VII	7 799 331	9 864 945	9 969 635	Autres			
TRESORERIE POSITIVE (VII-VI)	7 001 520	9 329 531	9 628 610	Comptes de liaison exploitation			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VII)	33 188 305	40 909 652	41 585 381	TOTAL V	3 213 576	3 443 342	3 801 983
				EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	809 052	1 263 887	1 200 696
				Financements à court terme			
				Fournisseurs d'immobilisations	16 516	18 034	12 559
				Fonds des majeurs protégés			
				Concours bancaires courants	781 294	517 380	326 466
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie			
				TOTAL VII	797 810	535 414	341 025
				TRESORERIE NEGATIVE (VII-VI)			
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	33 188 305	40 909 652	41 585 381